



Fédération Française de Rugby
Comité Territorial Armagnac-Bigorre



Championnat Territorial ARMAGNAC BIGORRE 2009-2010

Compétitions des Jeunes

REGLEMENT et COMPETITION
Phase de brassage Armagnac Bigorre

M19 – BALANDRADE – PHILIPONEAU
et DANET à XII

Edition n°2 du 9 septembre 2009

Modification Poule 3 : intégration du Ras.L'ISLE SAVE (2) engagé en DANET à XII

Page 1/9

1 Définition de la Compétition

Phase de brassage permettant de déterminer le niveau dans la compétition Petit-Sud et débouchant sur les phases finales du Comité Armagnac Bigorre

2 Déroulement de la compétition

2 – 1 Engagements

- ⇒ 18 équipes engagées en BALANDRADE et PHILIPONEAU
- ⇒ 2 équipes engagées en DANET à XII

Les équipes DANET à XII participent à cette compétition. Les rencontres auxquelles participent ces deux équipes se joueront à XII (catégorie D).

2 – 2 Obligations

Les clubs de 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Fédérales ont pour obligation de présenter une équipe BALANDRADE (Art 350 des Règlements Généraux).

2 – 3 Catégorie de la compétition

- ⇒ Catégorie C pour tout le monde.

2 – 4 Les Poules

- ⇒ 4 poules de 5 clubs

Poule 1
Ras BAGNERES/BARONNIES
Ras VALMONT XV/L.M.I.A.
U.S. ARGELES
Ras JUILLAN/OSSUN
Ras TOURNAY/ESCA

Poule 2
Ras U.R.B.R.
Ras MOUSQUETAIRES ASTARAC
Ras CONDOM/VIC FEZENSAC
A.A. NOGARO
S.O. MAUBOURGUET

Poule 4
Ras GIMONT/MAUVEZIN
Ras FLEURANCE/LECTOURE
LOMBEZ SAMATAN C. (Danet à XII)
Ras ADOUR ECHEZ
Ras B.A.L.S./T.P.R.

Poule 3
LOMBEZ SAMATAN C.
Ras L'ISLE SAVE
A. MASSEUBE
Ras ENTENTE des COTEAUX
Ras L'ISLE SAVE (Danet à XII)

2 – 5 Le Calendrier

J1	→	19 septembre 2009	J6	→	24 octobre 2009
J2	→	26 septembre 2009	Repli	→	31 octobre 2009
J3	→	3 octobre 2009	J7	→	7 novembre 2009
J4	→	10 octobre 2009	J8	→	14 novembre 2009
J5	→	17 octobre 2009	J9	→	21 novembre 2009
			J10	→	28 novembre 2009

Début de la compétition Petit-Sud le 5 décembre 2009.

3 Qualifications

- ⇒ 10 clubs qualifiés en BALANDRADE pour la compétition Petit-Sud : les 8 clubs ayant obligation de BALANDRADE et les deux clubs les mieux classés parmi les autres (classement intra ou inter poules après péréquation pour la poule 4).
- ⇒ Toutes les équipes restantes participent à la compétition PHILIPONEAU Petit-Sud.
- ⇒ Les équipes DANET à XII participent à la compétition DANET à XII Petit-Sud (si compétition).
- ⇒ Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour les ¼ de finales BALANDRADE du Comité.
- ⇒ Le 3^{ème} et le 4^{ème} de chaque poule sont qualifiés pour les ¼ de finale PHILIPONEAU. Un club ayant obligation de BALANDRADE ne peut pas participer aux phases finales PHILIPONEAU.

4 Règlement

Application du règlement FFR pour les points non précisés ici.

5 Arbitrage

- ⇒ Arbitres du Comité AB.
- ⇒ Frais à la charge du club qui reçoit (forfait)
- ⇒ Frais partagés pour la phase finale

6 Horaire des rencontres

- ⇒ 15h00 si une rencontre
- ⇒ 14h30 et 15h30 si deux rencontres (M17 en lever de rideau)

7 Compétition

- ⇒ voir ci-après